

D'après l'organisation des collèges de Diekirch et d'Echternach chacun de ces établissements doit avoir un prorecteur ecclésiastique dont les fonctions s'étendent aussi à l'instruction religieuse. Au collège d'Echternach ce poste n'a pas été occupé ; le curé-doyen Linden qui l'a administré provisoirement, donne sa démission au début de 1842, et le vicaire apostolique prie le gouverneur de procéder à la nomination d'un prorecteur et propose à cet effet l'abbé Bern. Weber, vicaire à Steinsel, « ecclésiastique très méritant et très capable pour un tel poste. »<sup>1)</sup> Le 10 mai 1842 Weber est nommé « collaborateur » sans recevoir la qualité de prorecteur. Son séjour à Echternach sera de courte durée. Surchargé de travail, ne pouvant vivre d'un traitement trop modique, en butte à l'hostilité des corecteurs Hardt et Sauer, il demandera son départ et sera nommé professeur de religion et d'histoire à l'École normale en 1844.

\* \* \*

Cette école créée par la loi du 26 juillet 1843 sur l'instruction primaire sera organisée au courant de 1844. Le nombre des professeurs est fixé à trois, y compris le directeur (art. 88 de la loi). Sur les propositions de la commission d'instruction l'abbé Majerus, curé de Hemstal et inspecteur des écoles du canton d'Echternach, est nommé directeur ; les deux professeurs Laux et Gørens sont pris dans les rangs des instituteurs. Tous jouissent de la confiance du vicaire apostolique. Aucun d'eux ne sera chargé de l'instruction religieuse ; c'est que la commission d'instruction a exprimé l'avis que le professeur de doctrine chrétienne ne peut être compris dans ce nombre de trois, qui est à peine suffisant pour l'enseignement des autres branches. D'après l'art. 87 de la loi, le droit de présenter le professeur de religion appartient au vicaire apostolique. Le 11 juin 1844 ce dernier propose la nomination de l'abbé B. Weber, collaborateur au collège d'Echternach. Se rappelant le vœu exprimé par la commission d'instruction et craignant qu'il n'en résulte une espèce de discrimination du professeur de religion il exprime l'espoir que Weber sera mis sur le même pied que ses collègues, « car non seulement son enseignement principal est le plus important mais aussi, réuni qu'il pourra l'être, d'après l'avis de la commission, à celui de l'histoire sainte et profane, il sera le plus laborieux ; et en outre ce professeur sera chargé de la

---

ner des Luxemburger Landes und ihre Religion (programme de l'Athénée, 1849-50), et d'une série de Lettres archéologiques sur les antiquités celtes du pays. Collaborant à la confection de la première carte géologique du Grand-Duché, il a dressé également une carte des voies romaines du Luxembourg, travail destiné à la Société de géographie de France.

<sup>1)</sup> Né à Echternach en 1817, B. Weber fut ordonné prêtre en 1840 et nommé vicaire à Steinsel, où il resta jusqu'en 1842. Déjà avant son ordination il avait enseigné pendant deux années au petit séminaire de Bastogne.